

Ce Journal paraît les Dimanches,  
Mercredi et Vendredi.

## Abonnements.

POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE :

Un an . . . . . 32 francs.  
Six mois . . . . . 16 »  
Trois mois . . . . . 8 »

HORS DU DÉPARTEMENT :

1 franc de plus par trimestre.

Un numéro . . . . . 25 centimes.  
Annonces . . . . . 25 c. la ligne.  
Réclames . . . . . 50 c. id.

# L'AVENIR,

## JOURNAL DU PROGRÈS SOCIAL.

EMANCIPATION DES PEUPLES PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Le numéro du dimanche étant plus spécialement consacré aux intérêts de l'industrie et de la fabrique lyonnaise, il en est fait un tirage supplémentaire auquel on peut s'abonner séparément.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

L'Avenir fait suite à l'Écho de l'Industrie et au Répertoire Lyonnais.

## Avertissement.

Ce numéro est particulièrement destiné à faire connaître à nos lecteurs la *voie politique et économique* que nous devons suivre.

L'exposition sincère de nos principes sera, nous l'espérons, la meilleure recommandation dont nous puissions nous honorer aux yeux du public.

La publication de l'*Avenir* suivra régulièrement le premier numéro.

Des articles de fond seront publiés sur toutes les questions importantes et d'actualité politique et sociale ; les nouvelles intérieures et étrangères, les débats des chambres, des tribunaux, des municipalités et des conseils-généraux, auront régulièrement place dans nos colonnes ; tous nos soins seront donnés à l'examen des questions qui intéressent la localité.

Le numéro du dimanche renfermera plus particulièrement toutes les questions industrielles, commerciales et législatives, qui peuvent être utiles au commerce et à la fabrique de notre cité, ainsi que tout ce qui se rattache au mouvement de la propriété immobilière.

L'*Avenir*, outre ses articles sociaux, politiques, industriels et judiciaires, s'occupera avec soin des intérêts si importants et si négligés de nos jours, de toutes les branches de l'agriculture.

Il publiera également des feuilletons-romans inédits, des articles de variétés scientifiques et littéraires, une revue théâtrale et artistique, etc.

Il contiendra, en outre, les cours des marchés pour toutes les denrées, le cours des actions et des rentes, les arrivages des principaux ports de mer, et enfin, innovation heureuse pour le commerce, les noms et les spécialités des négociants qui viennent faire des achats dans notre ville, ainsi que la désignation des hôtels où ils sont descendus.

Chacune des spécialités que traitera le journal sera confiée à un rédacteur particulier.

Les bases financières du journal l'*Avenir*, l'appui sympathique des personnes, sous le patronage desquelles il se fonde, ainsi que l'heureuse combinaison de sa publicité, lui assurent dès son début un nombre d'abonnés plus que suffisant pour asseoir un honorable succès.

## FEUILLETON DE L'AVENIR.

## Exposition d'Horticulture.

L'exposition d'automne a réuni, pour la cinquième fois, les amis de Flore et de Pomone, convoqués par la Société d'Agriculture. Selon l'habitude, les exposants et les visiteurs n'ont pas fait défaut à cet appel. Les dames surtout y brillaient par leur nombre, leurs grâces et l'élégance de leur toilette. On les voyait s'arrêter avec coquetterie devant une riche corbeille de fleurs détachées de leurs tiges et nouées en bouquets, dont plus d'une lorette aurait voulu embellir son boudoir. Nous n'avons qu'à louer le goût qui avait choisi les fleurs, nuancé l'éclat de leurs pétales et harmonisé, — passez-nous l'expression, — la délicatesse de leurs parfums. Au milieu de toutes ces corolles qui luttaient d'élégance, de coquetterie et de senteurs, nous avons remarqué le Dahlia, ce paon du règne végétal, à qui la nature semble avoir accordé toutes ses faveurs, l'arôme excepté. Cette plante, quelles que soient les splendeurs de ses languettes et la variété des couleurs qu'elle est susceptible d'affecter, nous paraît destinée à tomber dans la banalité et à servir de bouquet aux nourrices. Les 25,000 francs, que la société de Dublin aurait beaucoup mieux fait d'appliquer à un achat de pommes de terre pour les pauvres Irlandais mourant de faim, ne sauveront pas le Dahlia indigo du discrédit dans lequel les indigestes variétés du *Georgina variabilis* commencent à tomber. Nous devons, en ame et conscience, prévenir de ce prochain revirement de fortune, les horticulteurs Lyonnais qui auraient donné tête baissée dans le puff d'outré-Manche.

Que les jardiniers fleuristes veuillent bien se rappeler le sort de l'*Hydrangea Japonica*, dédié par Ventenat à la reine de Hollande, et ils auront une idée de la destinée réservée au Dahlia. L'*HORTENSIA* a perdu son nom et la faveur publique ; le *DAHLIA* possède un nom contesté, chancelle dans l'estime des véritables horticulteurs, et, grâce à l'abandon qui le menace, il ne tardera pas à être ramené au type primitif dans lequel les Mexicains le laissent végéter. Nous nous garderions bien de prédire la même destinée aux Roses qui, d'après Malherbe, *ne vivent qu'un matin*. Fort heureusement le fait est faux, et la strophe du poète, admirable. Les Roses, depuis Anacréon

## MANIFESTE.

Les événements qui, depuis un siècle, labourent en tous sens le sol de notre patrie, n'ont point passé sans laisser de vastes sujets de méditations. Des préjugés ont été détruits, des idées nouvelles ont surgi à l'horizon politique, une évidente transformation s'est opérée dans tous les esprits. — De l'action et de la réaction de ces éléments variés sont nées une activité nerveuse, une agitation fébrile qui entraînent tous les hommes vers un but encore mal défini, mais cependant pressenti par chacun. L'analyse de tous ces faits est une étude trop intéressante pour que les penseurs n'aient point cherché depuis longtemps à profiter de l'expérience du passé, afin de poser quelques jalons pour l'avenir. De lentes mais profondes convictions se sont développées sous l'influence de cet examen, et de nos jours une discussion large et féconde s'est ouverte entre ces convictions : les théories nouvelles en ont été l'objet, la presse en a été la tribune.

Il n'est plus possible à ceux qui, chaque jour, occupent une place à cette tribune, de ne pas se préoccuper d'aussi importantes questions, de rester oisifs et indifférents au mouvement des sociétés, lorsque le milieu dans lequel ils vivent est imprégné de toutes ces idées ; il est impossible que de l'examen approfondi des faits qu'ils enregistrent ils ne retirent pas quelques déductions, bases de nouvelles convictions : alors leur premier devoir est de les indiquer à leurs lecteurs.

Or, deux champs sont ouverts pour la lutte :

D'un côté, la réforme politique milite pour l'affranchissement successif des peuples par la forme gouvernementale ; de l'autre, la réforme sociale pose les principes de l'émancipation des classes déshéritées par une organisation nouvelle de l'humanité, par la substitution de l'ordre au chaos actuel.

Sur ces deux points les esprits sont loin de tomber d'accord ; la discussion n'en a pas encore éclairé toutes les parties ; mais ce qu'il y a d'étrange, c'est que des hommes, d'ailleurs intelligents et pleins de bonne volonté, négligeant l'ensemble de la question, n'ont cherché à en traiter séparément que l'une ou l'autre partie.

Nous n'hésitons pas à le dire : c'est là que s'est glissée l'erreur. Nous n'avons point la prétention de décider la valeur de telle ou telle théorie ; mais nous croyons qu'en divisant les efforts de l'intelligence sur un côté isolé de la proposition, on a méconnu son véritable sens, et que l'on a pris la double mani-

festation d'une même unité pour deux unités distinctes. Il faut donc ramener l'étude à son principe primitif, et alors une carrière immense à parcourir, un haut et puissant enseignement deviendront la propriété de celui qui suivra cette nouvelle voie : ceci est incontestable. Cependant nous devons, avant tout, prouver la valeur de ce raisonnement, en établissant la nécessité de l'examen simultané des deux faces du problème.

## État historique de la question.

En considérant attentivement l'histoire, l'on s'aperçoit bientôt que les révolutions qui marquent tant de pages des annales de l'humanité n'ont eu, pour ainsi dire, qu'un but identique et exclusif : la participation du plus grand nombre aux jouissances réservées à la minorité. Ces jouissances se sont traduites par différents mots ; à différentes époques les révolutions ont eu des causes déterminantes, variées ; elles ont été variées dans leurs formes ; en réalité, la conclusion a toujours été la même.

La civilisation antique, basée sur l'esclavage, était, dans son acception la plus brutale, l'exploitation de l'homme par l'homme. Le christianisme vint régénérer cet état de choses et apporter des modifications à la société : le servage remplaça l'esclavage, la conquête organisée produisit la féodalité, c'est-à-dire le règne de la force et des privilèges. Sous cette iniquité un ordre nouveau s'établissait, la bourgeoisie jetait les fondements de sa puissance future. La révolution de 93, démocratique par le fond et par la forme, ne profita cependant pas au peuple. En renversant la noblesse du parèchemin elle ouvrit une route à la noblesse du coffre-fort. Les masses se trouvèrent encore dépouillées de leurs droits ; seulement, trois principes s'élevaient du milieu de ce chaos, et le temple de l'avenir se décorait à son fronton de ces trois expressions de la synthèse humaine : Liberté, Égalité, Fraternité.

On conçoit alors que les gouvernements empruntèrent leur forme aux changements successifs qui les avaient précédés.

La science politique se borna à traduire avec plus ou moins de bonheur, dans un développement donné, le caractère de ces transformations.

Comme dans tout cela l'intérêt reconnu était seulement l'intérêt de la minorité envahissante, la politique changea le sens de son acception véritable, et suivit cette voie rétrograde.

## Jardin des Plantes.

Les plantes en vases s'y distinguaient par leur rareté. Celles exposées par Armand (Etienne), d'Écully, ont obtenu la médaille d'argent. Nous avons principalement remarqué un *Lucium fuchsoides*, la *Veronica speciosa*, le *Rhodostema gardenioides*, un nouveau *Basilic*, *Ocimum amazonium* et une délicieuse Orchidée, le *Cypripedium insigne* appartenant à M. Armand (Etienne). Notre savant professeur Seringe, messieurs Villermoz, Hamon avaient aussi exposé de très belles plantes ; mais les plus redoutables concurrents de M. Armand (Etienne) étaient Avaux et Crozy, de la Guillotière. Nous citerons, parmi celles de leurs plantes rares qui ont le plus attiré notre attention, le *Brunsfeldra americana*, le *Chorysandra ovata* ; des Monocotylées magnifiques, telles que Bananier, Ananas, Latanier et un *Zamia* qui nous rappelle les gigantesques végétaux perdus, dont on trouve à peine quelques vestiges dans les terrains secondaires. Après ces Messieurs, venait M. Villermoz, un des savants et zélés membres de la Société ; il nous a reproduit son beau *Mandevillea suaveolens*, une nouvelle *Justicia*, *Angelonia speciosa* et une foule d'autres que nous n'aurons pas le compte-rendu de la Société. M. Fouchard nous avait envoyé le *Maranta truncata*, ses *Caladium*, ses *Palmyers* et un fort joli *Dracena* ; M. Morel, qui a obtenu une mention honorable, l'*Hobrotomus elegans*, des *Cuphea miniata* ; M. de Varau, deux beaux *Achimenea coccinea*, un *Fuchsia globosa* et un *Philibertia*.

Deux *Malvaviscus*, obtenus pour la première fois de semis à Lyon, illustraient la collection de M. Hamon. Le port de ces Malvacées est d'une beauté remarquable, et justifie la médaille d'argent accordée à notre jardinier en chef, qui les avait obtenus de graines provenant du Mexique, la patrie de ces Malvaviscus. La Société a cru devoir récompenser aussi d'une médaille d'argent, M. Seringe, qui a eu l'ingénieuse idée de cultiver, sur des blocs de tuf, une élégante série d'Opuntiacées. Enfin, le Sésame d'Orient, cette jolie bigoniacée dont l'huile a exercé pendant deux séances de la chambre, le talent de nos plus grands orateurs ; le Sésame, cultivé par M. Fessy, figurait à l'exposition Lyonnaise. M. Duchêne, l'un de nos plus habiles graveurs d'histoire naturelle, s'était chargé de la reproduction et de la faire connaître. On y avait joint une cucurbitacée rare, le *Momordica* de l'intérieur de l'Afrique.

## Deux sortes de politique.

La politique des gouvernements fut la conservation du pouvoir chez la minorité usurpatrice; tous les efforts de ces derniers consistèrent à prévenir le renversement d'un ordre de choses qui leur était fructueux à tant de titres. Si parfois ils appuyèrent plutôt telle faction que telle autre, ce fut pour conserver le *statu quo* dans les tiraillements des deux extrêmes; enfin, s'ils firent parfois quelques concessions au progrès, c'est qu'ils pensèrent sauver le tout en en cédant une partie.

A côté de cette politique d'immobilisme et de résistance se forma la politique progressive et de mouvement. La jouissance des mêmes droits par la généralité, la consécration des grands principes humanitaires servirent tour-à-tour de devise à sa bannière. L'agression devint la forme particulière de cette politique; elle songea plutôt à renverser qu'à substituer; elle s'occupa plutôt de la lutte que de l'édification.

Le philosophisme du 18<sup>me</sup> siècle, qui, le premier, porta la hache dans la barrière des préjugés, personnifié admirablement cette seconde face de la politique; mais n'obéissant qu'à une seule pensée, ne marchant que vers un but unique, il ne se préoccupait point assez de l'avenir.

L'école économiste lui succéda et fit des efforts pour remédier à ce silence; elle posa quelques idées qui, malheureusement, n'eurent pas le temps d'être assez discutées, et la révolution entraîna bientôt tous les esprits vers une ère nouvelle d'émancipation.

Ce mouvement extraordinaire, développement subit, mais, par malheur, incohérent des forces vives de la nation, fut arrêté dans son cours par la bourgeoisie et lui profita exclusivement. La liberté du commerce et de l'industrie, constituée à la suite du renversement des privilèges, donna un essor immense aux manufactures et aux transactions. L'économie politique, vaincue avec Turgot et Roland, reparut alors avec éclat; la bourgeoisie s'empara avec joie des maximes de cette récente science; elle se forma une économie particulière et à son usage. Le peuple, le travailleur, n'avait en réalité trouvé aucun changement heureux à sa situation. Tous ces intérêts s'étaient débattus, s'étaient constitués sans que jamais les siens fussent appelés au partage. Plus que tous il avait souffert et rien ne venait le dédommager de son dévouement et de ses sacrifices; seulement le cri de liberté, jeté par les hommes de 93, avait été entendu. Les idées de réformes sociales, déposées en germe dans la révolution, grandissaient rapidement. Les hommes qui s'en étaient emparés, les élaboraient dans le silence; dès-lors, ce n'était plus seulement la forme politique, mais le fond même de la société qu'ils attaquaient dans leurs écrits.

La bourgeoisie, arrivée enfin à partager la puissance, s'écriait dans son égoïsme avec Malthus: « Tout homme qui n'a pas son couvert mis d'avance au banquet de la nature est de trop dans la société. » Horrible maxime qui porta des fruits bien funestes!...

En même temps, un autre économiste, M. J.-B. Say, écrivait: « La société est un être organisé et vivant, l'économie politique en est la physiologie. » Entre ces deux maximes il y a tout un abîme.

En effet, si l'économie politique est la physiologie de l'humanité, elle doit s'occuper également de toutes les forces vives

de la nation, et chercher à rendre à chacun de ses organes son action propre, en lui procurant sa part de développement et de jouissance, au lieu de faire abstraction de la plus considérable de ces parties, c'est-à-dire du travail ou du plus important des éléments producteurs.

En n'accordant sa protection qu'au capital, elle ne s'occupe que de l'un de ces éléments, et néglige les autres qui apportent cependant leur concours relatif; c'est toujours l'apologue de l'estomac et des membres: seulement, cette fois, ce n'est pas le peuple qui se retire de sa propre volonté sur le mont Aventin, mais c'est lui que l'on envoie de force aux gémonies.

Cette flagrante injustice représente donc à elle seule la cause primordiale de toutes les secousses de la société. — Dans les révolutions, la cause déterminante est le principe politique; la cause réelle, le principe social. Rétablir l'ordre dans la répartition, afin que chaque élément de la production reçoive une part de consommation égale à son activité, voilà le fait social; donner à chaque fraction de la société des garanties telles que leur propre extension assure les droits universels, voilà le fait politique. C'est donc, comme nous l'avons dit, deux aspects d'un même principe; entre ces deux points de vue il y a unité de but: il est donc impossible de les séparer dans leur double développement.

## Etat présent de la société.

Deux éléments bien distincts concourent à la production: le capital qui fournit la matière brute; le travail qui la transforme, aidé par l'intelligence. Il semble que ces deux éléments ne peuvent avoir une existence séparée, et que, par la conformité de leurs intérêts, ils doivent rester unis et associés; il n'en est pas ainsi.

Le capital loue le travail au moyen du salaire, et se réserve, en conséquence, les bénéfices entiers; à la vérité il court des chances de pertes, mais, avec un peu d'attention, on découvre bientôt que ces chances de pertes sont bien moins grandes qu'on ne le pense. En effet, la valeur de l'objet produit n'est qu'en raison directe de l'échange; le capital, qui en est le possesseur exclusif, devient par cela même le maître du travail. Le capital fait donc produire dans l'espoir d'un bénéfice; et le travail produit forcément sous l'empire de la nécessité, quel que soit d'ailleurs le bénéfice.

Or, l'échange prenant des proportions colossales, le capital s'est saisi de toutes ces branches de commerce parasite; qui ne recueillent davantage qu'en diminuant, d'une part, la valeur de l'objet vis-à-vis du producteur, et en l'augmentant, d'autre part, vis-à-vis du consommateur. L'ouvrier, qui fournit son labeur, et même souvent les instruments de ce labeur, n'est rétribué que pour son œuvre; la concurrence des capitaux ne lui est pas même favorable, car il a également à soutenir une concurrence, résultant du grand nombre de bras livrés à la même industrie, et c'est ce qui fait souvent que son salaire devient insuffisant pour équilibrer sa propre consommation. La perte de ses droits politiques devient la conséquence de la perte de ses droits sociaux. Le travailleur paie l'impôt presque en entier, puisque cet impôt se trouve réparti sur tous les objets de première nécessité qu'il emploie, et pourtant il ne concourt pas aux élections.

Le travailleur, par le fait de l'octroi, paie l'entretien des villes, l'embellissement des édifices publics, soutient la majeure partie des charges municipales, et sa position précaire ne lui permet pas de profiter des avantages qu'elles procurent. Il aide à rétribuer les fonctionnaires publics, et la justice lui est, pour ainsi dire, inaccessible, à cause des dépenses qu'elle entraîne. Il paie les frais et l'établissement des routes, lui qui ne peut pas voyager. Il entretient l'armée, supporte presque seul cet impôt du sang qui décime sa famille; et quels sont les bénéfices qu'il retire de la conquête? Enfin, c'est lui qui confectionne tous les objets de luxe, qui satisfait à tous les caprices de la mode, qui bâtit les somptueux palais: et il habite des réduits malsains; il n'a que des haillons pour se couvrir.

Qui ne s'apercevra tout d'abord de cette iniquité? Qui donc ne comprendra qu'un jour ce Tantale affamé pourrait briser sa chaîne, et demander à la force ce qu'il n'a pu obtenir de la justice? Qui osera nier que chercher à obtenir pacifiquement des réformes profondes, seuls remèdes à de si terribles maux, n'est pas accomplir le plus saint des devoirs?

## Développement des sociétés.

Pour que ces recherches ne soient pas vaines, rendons-nous compte, d'une manière précise, du double mouvement ascensionnel des sociétés.

L'humanité, comme l'individu, a ses besoins physiques et moraux; le développement des uns entraîne forcément le développement des autres. Les nations arriérées sous le rapport des besoins matériels, le sont également sous le rapport des besoins intellectuels. Si donc l'on considère le luxe comme la satisfaction la plus complète de nos besoins par le perfection-

nement des choses de première nécessité, nous dirons que le luxe est indispensable dans un état.

Nous croyons qu'il n'est plus permis de dire aujourd'hui: il y aura toujours des pauvres parmi nous. — A nos yeux, cette parole est un blasphème; mais nous voulons que l'intelligence trouve dans la justice les moyens de réaliser cette transformation; que le bonheur de tous soit garanti par le bonheur individuel, par l'association libre et volontaire des éléments producteurs.

Tant qu'une société nous offrira le monstrueux tableau de l'une de ces parties entièrement livrée à la misère et à ses affreuses conséquences; tant qu'une société n'aura pas consacré en principe le premier de tous les droits, celui de vivre, nous croirons que la science n'a pas dit son dernier mot, et nous demanderons à de sages réformes la solution de cet important problème.

## Politique extérieure.

Quant aux questions extérieures, nous allons, d'après ces prémisses, et en continuant nos raisonnements, en faire un rapide examen.

Toutes les fois qu'une nation est puissante par son intelligence et ses forces matérielles, elle est appelée à jouer sur la scène politique un rôle en rapport avec cette puissance: elle doit donc conserver avec soin sa dignité et établir solidement les garanties de ses droits; elle doit même faire prévaloir son influence avec assez de fermeté pour empêcher les injustices qui seraient commises contre le droit général des peuples; car, ne l'oublions pas, une solidarité mutuelle lie tous les peuples comme tous les hommes; la maxime de *chacun chez soi*, mise aujourd'hui presque exclusivement en pratique, est non-seulement une iniquité, mais encore une faute dont les résultats sont incalculables. Nous nous réservons de le prouver en son temps. De plus, quand une nation comme la France est appelée par sa propre virtualité à agir puissamment sur l'avenir de l'humanité, quand notre patrie doit marcher à la tête du progrès, nous ne devons pas abdiquer volontairement, et abandonner notre sceptre à tout venant, sous prétexte qu'il est trop lourd à porter.

La guerre est aujourd'hui un fait d'exception, l'intérêt mutuel des gouvernements et des peuples les entraîne à la paix; cependant il ne faut pas que cette paix soit honteuse et achetée par des concessions; il faut qu'elle soit consentie de commun accord et sans restriction aucune. La France, en désirant la paix, ne doit pas craindre la guerre; elle doit éviter la lutte dont les conséquences sont toujours funestes; mais c'est par une conduite imposante et énergique qu'elle doit la rendre impossible, et non pas en marchandant son repos au prix de nombreux sacrifices.

Pour obtenir ces résultats, elle doit donc chercher des alliances convenables, établir des relations franches et de bonne foi avec les nations, ses égales, protéger celles qui lui sont inférieures, assurer de loyales transactions avec les peuples qui ont avec nous un intérêt identique, et non pas avec ceux dont l'intérêt est évidemment opposé au nôtre, et dont l'équivoque amitié cache toujours une arrière-pensée égoïste et perfide.

## La Presse.

Voilà ce qu'il faut que la presse réclame sans se lasser. — L'opinion publique est aussi une puissance: le devoir de l'écrivain est de l'instruire et de la guider. Nos chemins de fer ont été livrés aux exactions des compagnies, nos mines aux monopoles. — De honteux tripotages de bourses ont signalé ces derniers temps. — Une singulière apathie a favorisé l'essor de la baronnie des écus; mais la presse a attaqué le monstre; à son appel l'opinion s'est éveillée, et le géant dans l'esprit des honnêtes gens a reçu d'ingructables blessures. — Attaquons donc sans paix ni trêve cette féodalité naissante dans tous ses actes; allons-la chercher dans ses recoins les plus ténébreux; suivons-la dans tous ses replis, démasquons-la hardiment, nous rendrons service à tous: c'est notre devoir, le plus impérieux. — Jugeons sagement toutes les questions sans parti pris d'avance; examinons tout avec soin; pesons tous les faits dans la balance de la justice, et ne craignons point de mettre au jour le jugement que nous aurons formulé dans notre conscience. Abordons enfin la véritable politique d'avenir. Peu de questions de faits et beaucoup de questions de principes, telle est la mission de la presse, telle est celle que nous acceptons, et de même que nous suivrons avec bonheur ceux qui nous ont précédés dans cette voie, de même nous combattrons avec vigueur ceux qui semeront des obstacles sous nos pas.

## CONCLUSIONS.

Résumons-nous en quelques mots.

En considérant la politique sous son double aspect nous prenons l'engagement:

## CONSEIL DES PRUD'HOMMES.

PRÉSIDENCE DE M. BERTRAND.

Audience du 21 octobre 1846.

Mlle Préau fait comparaître Mme Chanet pour demander la remise de son livret. Celle-ci objecte qu'elle ne refuse pas de le rendre si on lui donne des garanties pour une somme de 100 fr., dont elle a pris inscription sur ledit livret, cette somme provenant de la résiliation volontaire d'une convention d'apprentissage. Mlle Préau dit qu'elle n'a fait que neuf mois d'apprentissage, et qu'elle ne savait pas travailler lorsqu'elle est sortie de chez Mme Chanet. Conséquemment elle refuse la somme réclamée. M. le président fait une vive remontrance à Mme Chanet pour avoir fait délivrer un livret par spéculation sans que son apprenti fût capable de travailler.

Le Conseil, considérant que la demoiselle Préau était mineure lorsqu'elle a fait la transaction de sa convention d'apprentissage, annule le livret, déboute Mme Chanet de sa réclamation de 100 fr., et prononce que la demoiselle Préau fera encore un an d'apprentissage dans un autre atelier.

Mme Perrin réclame à Teillard le prix de façon d'une pièce. Teillard objecte qu'il a compté le montant de ladite façon à l'ouvrier de Mme Perrin, au nom de qui la pièce avait été portée; mais il convient que Mme Perrin l'avait ensuite fait porter à son propre nom; mais cette dernière ne s'étant pas présentée au magasin après avertissement, il avait, de bonne foi, compté la façon à l'ouvrier qui s'est présenté pour la recevoir. Cette cause est renvoyée à huitaine pour faire comparaître l'ouvrier.

Garnier réclame à Tevenin la somme de 5 fr. 50 c., que celui-ci doit au fils du premier pour des journées qu'il a faites en qualité de lanceur. Tevenin objecte que ledit lanceur a quitté l'atelier sans donner de huitaine; pour ce fait, il croit être dans son droit de faire la retenue des 5 fr. 50 c. pour indemnité. M. le président demande à Tevenin s'il est porteur du livret de fils Garnier. Sur sa réponse négative, le Conseil prononce que Tevenin n'étant pas en règle, il n'a aucun droit de réclamer une indemnité de huitaine; conséquemment il est condamné à payer les 5 fr. 50 c. réclamés et les frais de citation.

Audience du 28 octobre.

Pertier a exercé une contravention contre Chapard pour une apprentie que ce dernier occupe sans livret. Chapard objecte que Pertier avait résilié volontairement l'acte d'apprentissage, ce qui n'est pas nié; mais il soutient que l'apprentie devait continuer de travailler en qualité d'ouvrière dans son atelier. Les deux témoins, qui ont assisté Pertier dans la contravention, font une déposition contradictoire: l'un soutient avoir vu l'ouvrière assise sur la banquette du métier, et l'autre dépose qu'elle était debout devant le métier. Le Conseil prononce que la contravention est nulle et sans effet, et que ladite ouvrière continuera son apprentissage.

Prat réclame à Bouillon une indemnité pour avoir été renvoyé sans huitaine. Bouillon déclare qu'il a renvoyé Prat parce qu'il n'a pas travaillé le lundi. Pour ce motif Prat est déboute de sa demande.

M<sup>me</sup> Chabert fait comparaître Derognat, pour demander la résiliation avec indemnité de l'acte d'apprentissage du fils de ce dernier, se fondant sur l'insubordination et le mauvais vouloir dudit apprenti, et de plus sur son départ furtif de l'atelier. Derognat montre un certificat de médecin qui constate que son fils est dans l'impossibilité de travailler avant six mois. Le Conseil considérant que cette interruption d'apprentissage est préjudiciable à M<sup>me</sup> Chabert, et que, du reste, l'inconduite dudit apprenti est constatée par le rapport des membres du Conseil chargés de la surveillance, résilie l'acte d'apprentissage et condamne Derognat père à 200 fr. d'indemnité, et ledit apprenti ne pourra se replacer qu'en cette qualité.

Nicolas, chef d'atelier, demande à Bonnard, fabricant, la somme de 9 fr. que ce dernier lui retient; Bonnard objecte qu'il a fait cette retenue pour des taches qui étaient sur une pièce; Nicolas soutient qu'il n'y en avait pas lorsqu'il a rendu ladite pièce. Le Conseil considérant qu'aucune mention sur le livre n'indique que ces taches existaient au moment de la remise de l'étoffe, condamne Bonnard à payer les 9 fr. réclamés.

## Nouvelles étrangères.

CONSTANTINOPLE. — L'inauguration de l'école polytechnique devait avoir lieu le 10 octobre avec une solennité inaccoutumée, mais le mauvais temps l'a fait ajourner. S. M. le Sultan devait se rendre à l'école accompagné des ministres et autres hauts fonctionnaires. Après le sacrifice et la prière ordinaire, environ cent pièces de canons, postées sur les hauteurs voisines de l'école, devaient tirer des salves nombreuses; presque tous les régiments de la garnison, réunis dans les mêmes lieux, devaient exécuter aussi des feux divers. Après l'inauguration de l'établissement, l'examen des quatre-vingts élèves qui ont été désignés pour cette école devait avoir lieu en présence de S. M. et de tous les fonctionnaires.

M. Servicen, docteur de la faculté de Paris et médecin de l'hôpital militaire du Séraskiérat, l'un des sujets chrétiens de la Porte qui ont étudié en Europe aux frais du gouvernement ottoman, vient d'être nommé médecin de l'école militaire.

L'inauguration de l'école militaire a eu lieu le 15 octobre avec une grande solennité, en présence du sultan; le grand-visir, le séraskier et tous les ministres se placèrent à sa gauche, les hauts fonctionnaires et les ulémas à sa droite. Un tableau pour les interrogations, une sphère, quelques instruments de physique, des tables sur lesquelles se trouvaient des échantillons de minéraux et une cuve à eau pour la préparation du gaz hydrogène, occupaient le milieu de cette salle. En face du sultan se trouvaient le président du conseil de guerre, Emin Pacha, les autorités supérieures des deux écoles et le corps des professeurs au nombre desquels figurent les trois officiers français récemment attachés au service du gouvernement de S. M. pour l'instruction des élèves de cette école, MM. Magnan, Mouginot et Dupreuil.

A l'arrivée du sultan, on avait fait, selon l'usage, un sacrifice de quatre moutons, et dès que tout le monde se trouva réuni dans la salle de la bibliothèque, un imam récita des prières analogues à la circonstance. Pendant la durée de ces prières qui furent d'ailleurs assez courtes, toutes les personnes présentes se

tinrent debout, à l'exception de S. M. Ensuite les interrogations commencèrent; elles se firent en turc. Six élèves furent successivement examinés et répondirent d'une manière très-satisfaisante. Le professeur de physique et de chimie, Derrvich Effendi, adressa quelques questions aux élèves sur ces deux sciences, et eut ainsi occasion de faire quelques expériences; il expliqua notamment la théorie des acrostats, et fit s'élever dans la salle même, sous les yeux du sultan, un petit ballon au moyen du gaz hydrogène, qui est de tous les gaz le plus favorable pour une pareille expérience, à cause de sa grande légèreté spécifique.

Le ministère actuel a organisé le recrutement par la voie du sort, d'une manière régulière; ce mode a été appliqué dans toutes les provinces conformément au firman de réorganisation de l'armée; il l'a été notamment, le 8 octobre à Andrinople, et toutes les précautions ont été prises pour donner à cette opération toute la sincérité désirable.

Dervich Effendi, professeur de physique et de chimie de l'École militaire, vient de composer en turc un ouvrage élémentaire sur ces deux sciences, qui sera d'une très-grande utilité pour l'instruction des élèves. Dervich Effendi est doué d'une instruction profonde et variée, et parmi tous les jeunes musulmans envoyés en Europe pour y faire leurs études, c'est un de ceux qui ont montré le plus d'aptitude et de zèle. Le Sultan a déjà eu, dans diverses circonstances, l'occasion d'apprécier son intelligence et sa capacité; et en dernier lieu, comme directeur des mines de Keban, il avait apporté dans leur exploitation d'utiles améliorations. Sa présence à l'École militaire nous paraît un gage de prospérité pour cet établissement. Le Sultan voulant donner à Dervich Effendi un témoignage de sa satisfaction, vient de l'élever au grade de liva (général de brigade).

## Chronique locale.

La générosité s'allie avec le talent. Les deux jeunes virtuoses, Thérèse et Maria Milanollo, ne veulent point quitter notre ville sans reconnaître par une action charitable, l'accueil qui leur a été fait par le public Lyonnais.

Elle doivent donner lundi, le 2 novembre, dans la salle du Cercle Musical, un concert au bénéfice des indigents de Lyon.

Cet acte de bienfaisance ajoute un rayon de plus à la brillante auréole, qu'elles doivent à leurs talents, et nous ne doutons pas des applaudissements qui les attendent.

## Nouvelles diverses.

— Le prince Louis-Napoléon est en ce moment à Bruxelles.

— On lit dans le Réveil de l'Ain :

On dit que les militaires français et les citoyens suisses qui se rencontraient sur les communes frontières, commençaient à fraterniser ensemble, lorsque l'ordre est venu de faire rétrograder sur Collonges la compagnie qui était à Ferney. L'air de la démocratie est contagieux; on en aura probablement craint l'effet sur nos jeunes soldats.

La compagnie qui était à Divonne s'est repliée sur Gex.

Ce pas rétrograde est sans doute le précurseur d'un mouvement de retraite générale. En attendant, défense est faite à nos soldats d'aller à Gex, ainsi que sur le canton de Vaud.

De son côté, le gouvernement genevois a interdit à tout militaire genevois en uniforme, de dépasser la frontière suisse.

PROSPÉRITÉ CROISSANTE. — Une circulaire des bureaux de bienfaisances portant à 166,000 le nombre des indigents à secourir à Paris pendant l'hiver de cette année, sans compter les ouvriers qui n'auront pas d'ouvrage.

## Marchés Français.

HAVRE. — 25 octobre.

Le marché pour les cotons s'est maintenu hier très animé pendant toute la journée, on a noté les ventes de 2,919 balles, à prix extrêmement fermes. Ce matin, on a fait moins d'affaires, mais les cours conservent leur position élevée. Il s'est fait 692 balles.

Les courtiers viennent de rectifier la cote des prix aujourd'hui; ils ont élevé toutes les sortes des Etats-Unis de 4 c. sur les cours de la semaine dernière. Nos avis de Liverpool de mardi et mercredi nous apportent les ventes de 6,000 balles le premier jour et 7,000 balles le second, à prix fermes.

En sucres, on mentionne les ventes de 707 barriques brut Cuba fumant les cargaisons des navires Eugénie et Brave-Lamorieère, entrés ces jours derniers. Ces affaires ont été traitées sur la base de fr. 50 50 à 51 entr., mais elles remontent déjà à quelque temps.

En ce moment, le marché est tout-à-fait calme pour les sucres.

Dans les cafés, on a pris 205 sacs Havane nouvelle récolte, arrivant par l'Eugénie, à fr. 54 50 et 40 sacs Rio à fr. 44 50 ent.

Nous connaissons les résultats de la vente d'indigo de Londres, qui s'est terminée à de meilleurs cours que ceux obtenus pendant les premières saucées.

On a réalisé les qualités d'exportation du pair à 4 den. de hausse sur les cours de la vente de juillet. Sur les 21,000 caisses exposées, il n'en a été vendu que 7,000.

Notre marché pour cette teinture reste calme.

On dit une nouvelle malte de l'Inde arrivée à Marseille; nous pourrions donc recevoir au premier jour de nouveaux avis de Calcutta.

Les fanons de baleine continuent à se payer avec faveur.

Un petit lot de Nord-Ouest a été pris à fr. 250 acquitté.

Les suifs sont toujours très-fermes; 40 fûts de Russie vieux ont été faits à fr. 68 acq.

On vient de payer 30 barils potasse d'Amérique, première sorte 1846, disponibles, à fr. 41, acq.

En arrivages ce matin, nous avons les Deux-Frères-Unis, et l'Oméga, venant de Montevideo chargés de cuirs; le Mogador, du Port-au-Prince, avec cafés et bois; et le Courrier-du-Moule, de Porto-Ricco avec sucres. Plusieurs navires, par suite des vents contraires, sont aussi entrés en relâché.

## COURS DES COTONS SUR LA PLACE DU HAVRE.

Arrêté le Vendredi 28 Octobre 1846.

(Les 100 kilog.)

New-Orléans	fr. 148	158	170	178
Mobile	148	156	168	178
Georgie	146	154	164	172
	E. ord. P. courant. Courant.			
New-Orléans	fr. 189	192	198	—
Mobile	185	186	—	—
Georgie	175	182	—	—

La Croix-Rousse, le 1<sup>er</sup> novembre 1846. Le Gérant, BRUNET.

La Guillotière, imprimerie de J.-M. BAJAT, cours de Brasserie, 8.

1° De combattre tous les obstacles qui empêcheraient le développement du progrès social, sous ses formes les plus positives et les plus immédiatement praticables, soit que ces obstacles naissent de l'apathie, de la mauvaise volonté, ou de l'erreur des gouvernements;

2° De lutter de toutes nos forces contre le monopole, qui constitue véritablement l'avènement d'une féodalité puissante et essentiellement redoutable pour tous;

3° D'examiner toutes les questions de politique extérieure sous le double rapport de la dignité nationale, du choix des alliances, et du progrès social de l'humanité;

4° Et enfin de présenter des solutions pratiques, afin d'arriver :

A l'extinction du paupérisme,

A l'émancipation des classes laborieuses,

A la conciliation des intérêts de tous dans la justice et dans la liberté.

A ce titre, toutes les tendances rétrogrades deviendront nos ennemies naturelles.

Notre politique sera donc agressive en combattant les abus, progressive en cherchant les lois d'une organisation nouvelle, conservatrice en admettant ce qu'il y a de bon dans le présent et le passé; mais surtout démocratique, car l'avenir des sociétés est tout entier dans la démocratie.

Prévenir à jamais le retour des calamités qui ont désolé et qui désolent encore la société, en prenant pour base la vérité, rien que la vérité, voilà ce que nous voulons faire et ce que nous accomplirons avec persistance et courage.

Une fois que l'on est bien persuadé de la bonté de sa tâche et de l'importance de sa mission, on ne s'appartient plus: l'idée entraîne l'homme; il faut savoir lutter contre l'ignorance, le sarcasme et l'ironie; sacrifier sa santé, ses veilles, tout ce qui rend l'homme égoïste et le fait rentrer dans son individualité privée; en un mot, arborer franchement sa bannière, et combattre, pour la soutenir, sans faiblesse et sans haine.

Nous avons sondé nos cœurs; nous avons éprouvé notre courage; depuis plusieurs années déjà nous avons commencé l'œuvre. Nos convictions nous donneront la force de la poursuivre!

## Inondations de la Loire.

Les immenses désastres qui viennent d'affliger si cruellement les populations riveraines de la Loire ont douloureusement ému tous les cœurs généreux. La presse a fait appel aux hommes de dévouement; nous sommes persuadés qu'elle sera entendue. Déjà les diverses souscriptions ouvertes sur presque tous les points de la France ont été accueillies avec empressement par toutes les classes de citoyens. Elles se couvrent à l'envi de nombreuses signatures, et font espérer à l'infortuné un soulagement efficace.

Au milieu de tous ces malheurs, qui ont fondé sur diverses parties de la France, nous sommes heureux de penser que l'égoïsme n'a point encore étouffé les beaux sentiments dont notre patrie s'est de tout temps honorée.

Tout en regrettant de n'avoir pu paraître plutôt, nous croyons pourtant de pas arriver trop tard pour déposer notre offrande.

Nous ouvrons donc une souscription dans nos bureaux, et nous engageons tous les hommes généreux à venir ainsi au secours des nombreuses victimes de l'inondation.

Les listes de souscription seront régulièrement publiées.

L'Avenir souscrit immédiatement pour 50 fr.

## Société des Amis des Arts.

La Société des Amis des Arts de Lyon avait appelé les sculpteurs et graveurs lyonnais à concourir pour l'exécution d'un médaillon en plâtre, de trente centimètres de diamètre. Ce médaillon était destiné à servir de type-modèle à une médaille de quatre-vingts centimètres; qui devait comprendre les quatre portraits de Philibert Delorme, architecte; Nicolas Coustou, sculpteur; Stella, peintre; Gérard Audran, graveur.

La commission nommée à cet effet, après avoir posé les conditions à remplir pour l'exécution de ce travail, soit pour les attributs et les ornements, soit pour la ressemblance, a stimulé, comme il convenait, les nombreux artistes accourus à la convocation. Ceux-ci se sont mis à l'œuvre: des médaillons, produits de leurs travaux, ont été publiquement exposés dans la deuxième salle du Musée.

Mais le silence le plus complet a régné sur cette exposition. La presse elle-même a laissé ignorer le noble encouragement accordé aux arts, et s'est gardée d'éclairer la commission dans l'examen qui lui était confié.

Cette commission, après un mois et demi de réflexion, et pour des raisons qui lui sont connues, a fini par annuler le concours, prétextant qu'aucun des artistes n'avait rempli le but proposé.

Nous croyons, dans l'intérêt de l'art, devoir rappeler à Messieurs de la commission, qu'il est de leur devoir de faire connaître le résultat, quel qu'il soit, du concours, en mentionnant publiquement le nom du plus méritant, de celui enfin qui a le plus approché du programme, si leur conférence ne leur permet point d'adjuger le prix proposé.

Le but de ce concours étant d'encourager les artistes, la Société des Amis des Arts se doit donc à honneur, en discernant à qui de droit l'éloge mérité de satisfaire l'amour-propre des artistes, justement froissés par son silence.

(Communiqué.)

Par brevet d'invention, (Sans garantie du gouvernement), BAINS CALORIQUES A VAPEUR SECHE.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont, au besoin, il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCO a l'honneur de recommander au public son établissement de bains caloriques à vapeur sèche avec aromates. Ces bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien; le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres, de quel que nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche. Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies siphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les bubons pestilentiels, les furoncles, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps (huit jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles); l'enflure des jambes avec excoriation, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours; les fausses ankyloses sont toujours radicalement guéries; les ulcères corrosifs, les cancers, la lèpre, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le noli me tangere ou le chancre: les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, les verrues sur les mains et sur la figure, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés qui gerissent sans laisser de cicatrices. Quant aux chauds et froids, trois bains suffisent pour satisfaire entièrement la personne malade. Les bains caloriques remplacent avantageusement toutes les eaux minérales thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique et qu'ils n'exigent pas comme les autres l'opportunité de la saison. — Le degré de chaleur sera approprié à la maladie et un tempérament de chaque individu. Déjà plusieurs médecins parmi les plus habiles, les plus distingués, ont confié à mes soins une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui m'ont valu tous les suffrages de tous ces messieurs. La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et je m'estime très heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir mes semblables, sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux. L'établissement des bains caloriques est toujours rue de Bourbon, 34, à Lyon. (10)

MAISON DE CONVALESCENCE ET DE SANTÉ tenue par Mad. MOLOZAY, née PERRAUD, ex-herboriste, et dirigée par le docteur BLANC, située au pont d'Ecully, lieu pittoresque, bois, prairies, salle d'ombrage, ruisseau traversant le clos, eau de source abondante. Les soins les plus exacts seront administrés par madame elle-même. S'adresser, pour les conditions, au magasin d'herboriste, rue de la Préfecture, 3, de midi à deux heures. (11)

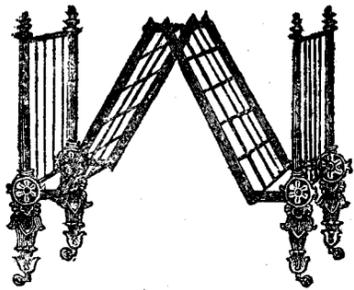
MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale des écoulements réputés incurables, remèdes gratuits si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien, à Lyon, place Bellecour, n° 12. Dépôt, à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 — A Toulon, rue Bonnefoi, 2. — A Toulouse, rue de l'Orme-Sec. — Le flacon entier, 3 FRANCS. (12)

L'ART DU LIQUORISTE

Mis à la portée de tout le monde, par J. DUMONT, ancien liquoriste, en vente chez l'auteur seulement, RUE DU PLAT, 7, A LYON.

Avec ce recueil de 250 recettes simples et éprouvées, l'auteur garantit que la personne la moins expérimentée peut fabriquer sans ustensiles les liqueurs de toutes qualités, l'absinthe, le kirch, le vermouth, le cognac, la Grande-Chartreuse, les vins de Champagne mousseux, de Bordeaux, d'Alicante de Madère, de Malaga, vin muscat de Frontignan, le Laërma-christi; un vin de ménage et la bière à cinq centimes, les ratafias et liqueurs de ménage, vins de fruits, sirops, gelées, confitures, raisinés de fruits et de légumes, vinaigres et limonades gazeuses et autres articles très utiles. (13)



BUISSON JEUNE, Port du Roi.

Tient, comme par le passé, un assortiment de lits en fer et de sommiers élastiques à des prix très modérés. — Ses ateliers sont quai Fulchiron. (14)

AVIS.

Assortiment d'oignons à fleurs de Hollande, de divers genres, nouvellement reçus; graines potagères et de fourrage, etc., dans le magasin, place de la Platière, 7, à Lyon. (600)

PAR BREVET D'INVENTION

Sans garantie du gouvernement. Seule et unique découverte pour la chaussure imperméable à l'eau. Ce genre de chaussure, quoique aussi légère et élégante que celle ordinaire, non seulement garantit les pieds contre toute espèce d'humidité, mais encore les maintient dans une douce chaleur, avantage si précieux pour la santé. — S'adresser chez M. Monnier, bottier, place St-Vincent, 8, à Lyon. (601)

AUBERGE. Le sieur BON-D'OUVRIR à la Guillotière, rue Henri IV, 4, une auberge où il donne à boire et à manger, à la portion et à toute heure. Les voyageurs qui voudront bien l'honneur de leur confiance, sont assurés de trouver chez lui une bonne consommation, à des prix très modérés. (531)

AVIS.

Mme de LAROC arrivant de Paris, donnera pendant un mois des leçons de fleur en papier et en laine, tapiserie en relief, et autres broderies en chemise, soutache, etc. Elle confectionne tous ces ouvrages à des prix très modérés, et s'engage à leur apprendre en très peu de leçons. S'adresser ou écrire, rue De Jussieu, 21, ancienne rue Maurico. (599)

AFFAIRE AVANTAGEUSE Un billard établi à la campagne et faisant depuis deux années la partie de brocanteur sur toute sorte d'objets, désirerait trouver un ASSOCIÉ qui pût disposer de 2,000 fr. et voyager par intervalle, mais seulement dans les départements du Rhône et de la Loire: on voyage avec un cabriolet de la maison. — S'adresser à M. PHILLY, place St-Nizier, 4, à Lyon. (575)

FORCE MOTRICE à vapeur de deux à six chevaux, à louer pour une industrie quelconque, à Lyon, dans le quartier de Perrache. S'adresser à M. VACHER, quai St-Antoine, 31. (510)

M. GAUTIER, Rue Jacquard, maison Gautier, près des Tapis, à la Croix-Rousse, et rue Casati, n. 7, à Lyon. Arcade de un mètre 30 centimètres, à 9 fr. les 4,000 cordes première qualité. Arcade de un mètre 66 centimètres, à 10 fr. les 4,000 cordes première qualité. Arcade de un mètre 83 centimètres à 11 fr. les 4,000 cordes première qualité. Arcade de deux mètres, à 12 fr. les 4,000 cordes première qualité. Collets à crochets, à 65 cent. le 100. (18)

MASSON, CORDIER, Grande-Côte, 62, Lyon. Arcades d'un mètre 50 c. à 9 fr. les 4,000 première qualité. Arcades d'un mètre 63 centimètres à 10 fr. les 4,000 première qualité. Arcades d'un mètre 83 centimètres à 11 fr. les 4,000 première qualité. Arcades de deux mètres à 13 fr. les 4,000 première qualité. Collets à 73 centimes le cent. (20)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de l'Ecole Sociétaire. A Lyon, rue de Commerce, 1, au 2me, et chez M. DORIER, libraire, quai Villeroy.

Édition populaire, à 1 fr. 25 c.; par la poste, 1 fr. 50 c. SOLIDARITÉ, VUE SYNTHÉTIQUE SUR LA DOCTRINE DE FOURRIER. Par Hipp. RENAUD, élève de l'École Polytechnique. Prix: 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50 c.

LE FOU DU PALAIS-ROYAL, Avec table analytique des matières, PAR F. CANTAGREL. Deuxième édition, entièrement revue par l'auteur. Un beau vol. in-18 compacte, de 400 pages, format Charpentier. Prix: 4 fr.; par la poste, 4 fr. 50 c.

PETIT COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE, A l'usage des savants et des ignorants, PAR V. CONSIDÉRANT. Prix: 40 cent.; par la poste, 50 cent.

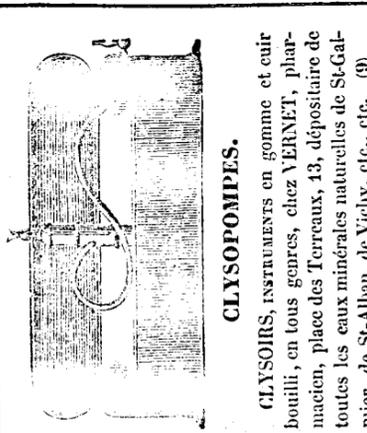
Petite exposition abrégée du SYSTÈME PHALANSTÉRIEN, Troisième édition, par V. CONSIDÉRANT. Prix: 30 c.; par la poste, 35 c. Les 12 exemplaires, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50 c. Le même ouvrage, suivi de neuf thèses, Brochure in-32 Jésus. Paris, 1846. Prix: 60 c.; par la poste, 75 c. (21)

MAGASIN DES 25,000 ROBES, Quai St-Antoine, 18.

Le propriétaire de cette maison a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir pour la saison d'hiver un grand choix d'indiennes, tissus, napolitaines, stoffs, satinaine, alpaga et mérinos; forte partie de châles tartans, cravates et foulards. Il existe continuellement une exposition de 1,800 robes coupées d'avance, toutes différentes les unes des autres, marquées et étiquetées en chiffres connus. Les marchands obtiendront un escompte. (24)

ON DEMANDE pour femme de chambre une personne de 30 ans. On préfère qu'elle n'ait pas servi. — Écrire, avec détails, à M. Martial de St-André, à Villeneuve-lès-Avignon. (23)

Ecole de Théorie pratique pour la fabrication des étoffes de soie, dirigée par J.-V. JANTET, petite rue des Feuillants, 4, à Lyon. — Cet établissement se recommande toujours par les plus grands soins apportés à l'instruction des élèves. (8)



Changeement de Domicile. PATISSIER JEUNE, MARCHAND TAILLEUR, A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à dater du 25 septembre, son magasin de la rue Sainte-Marie a été transféré RUE D'ORAN, 2, entre-sol, ancienne boucherie des Terreaux. En conséquence, il prie les personnes qui voudront bien lui continuer leur confiance, de lui transmettre leurs ordres à son nouveau local. (15)

Menuisier, fabricant de parquets. CHARROIN, avenue de Vendôme, 13, en face du monument des Martyrs, aux Brotteaux-lès-Lyon, fabrique et place les objets de son art; garantit à MM. les propriétaires son ouvrage et son exactitude. (16)

UN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ, ex-chef d'institution, se propose, pour donner à domicile des leçons de langues anciennes, de langue française, d'arithmétique, de dessin et d'écriture. Il se chargerait également d'une éducation particulière, ou de la tenue de la correspondance dans une grande maison. — S'adresser à M. Prétet, négociant, petite rue Mercière, 18, ou à M. Ferlat cadet, aubergiste, rue Écotechebœuf. (4)

Les Cordes de DAVID, cordier à la Demi-Lune d'Ecully, pour la fabrication, tournage, etc., remplacent celles à boyaux et les courroies en cuir. (6)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES NOUVELLES ou ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goutte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et toute éroté ou vice du sang et des humeurs, PAR LE SIROP DÉPURATIF VÉGÉTAL DE SAISEPAREILLE ET DE SÉNÉ. Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharm. Publié par ordre exprès du Gouvernement. Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. Prix: 5 fr. le flacon. S'ADRESSER A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, 23. (7)

Demande d'emploi. On désire se placer en qualité de garçon de peine ou de recette dans une maison à Lyon ou aux environs: il offre de très bons renseignements et des garanties morales et pécuniaires. S'adresser place St-Nizier, 4, au 1er. (23)

Ferblanterie. FESCH, ferblantier-pompier, rue Royale, 22, à Vaise, se recommande par toutes sortes d'ouvrages de bâtiments, soit ferblanc, cuivre, zinc, plomb et tôle, tous bien conditionnés. On trouve chez lui un assortiment de baignoires, bains de siège, cylindres à louer en toute saison. Le tout à des prix très modérés. (3)

MALADIES DES VOIES URINAIRES. ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION. M. le docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. M. le docteur GAS demeure place Bellecour, 8. (1)

HOTEL D'AVIGNON, rue Mercière 56, au centre du commerce près des bateaux à vapeur du Rhône, des messageries du Midi et du chemin de fer. Cuisine bourgeoise, dîners à 1 fr. 25 c. et à la carte. AVIS AUX VOYAGEURS. On loue des chambres au jour et au mois. On peut sonner, le concierge ouvre à toute heure de la nuit. (2)

Marée et Huîtres. M. CARNET SAUSSIER, rue des Prouvaires, 36, à Paris.

Préviens MM. les restaurateurs et maîtres d'hôtel qu'il peut leur envoyer, à jour fixe, une bourriche de marée composée de raies bouclées, soles, merlans, maquereaux, etc., pour le courant de leur maison. Et pour les grands dîners, turbots barbus, saumons, homards, langoustes, primeurs, champignons frais en boîte, et autres comestibles; au plus bas du cours. Il se charge d'envoyer les huîtres, port payé, aux meilleures conditions possibles. (3)

Par brevet d'invention. (Sans garantie du gouvernement.) Approuvé par MM. les Fabricants de Lyon.

BATTANT INVARIABLE DE MERIE pouvant s'appliquer à tous les articles. On peut le voir travailler chez l'inventeur, rue Boutelle, 15; et chez MM. Masson, rue Bodin, 6; Métral, Pierre-Plantés, 4; Govaquer, rue des Fantasques, maison Flavian; Dinan, rue Imbert-Colomès, 3; Donzel-Millet, rue des Capucins, 6; Cornatton, rue de Sève, 6; Mallet, cours d'Herbouville, 21; Carrier, rue Ste-Elisabeth; Touchebœuf, rue Pouteau, 3, etc., etc. (17)

AVIS Aux Entrepreneurs de remblais. A vendre deux, excellentes dragues à manège avec tous leurs accessoires, et qui fonctionnent dans ce moment sur la Saône en face du port de l'entrepôt des liquides sur le cours Rambeau. Également plusieurs autres bateaux dits sapines et bateau ponté, etc. — S'adresser sur les lieux à M. FAVRO. (561)

FERMIER. On demande, à vendre ou à louer, 125 ares, située aux Charpenne, et clos de murs, un fermier qui offrirait des garanties morales et pécuniaires. — S'adresser à M. PHILLY, place St-Nizier, 4, à Lyon. (564)

GRAND, TRAITEUR, rue Tupin, 17, 4 fr.: 4 plats, 3 desserts, demi-bouteille, cuisine bourgeoise. (574)

MAZADE, rue Sirène, 4, RESTAURATEUR, à des prix très modérés. — Pension de 35 à 50 fr. par mois. — Dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus. (572)

A VENDRE pour cause de cessation de commerce, Un fonds de Quincaille avec vastes magasins, bien achalandés, existant depuis 35 ans. Il est situé dans la position la plus avantageuse de la ville de Vienne (Isère). — S'adresser à M. Ollier, propriétaire, qui donnera facilité pour les paiements. (2419)

PIANOS à vendre ou à louer. — S'adresser à madame GIRAUD, rue de la Préfecture, 9. (2423)

BAINS à vendre ou à louer pour cause de décès; un bel établissement de bains, avec un beau jardin, jouissant d'une nombreuse clientèle, situé sur les bords de la Saône, à Trévoux; s'y adresser chez M. ROBERJOT, propriétaire des bains. (2425)

RUE D'AMBOISE, 14. Café-cabaret. Fonds à vendre, clientèle avantageuse, établissement ayant toujours travaillé, prix: 700 francs. — S'y adresser, ou à M. PHILLY, place St-Nizier, 4. (2415)

A CÉDER DE SUITE. UN JOLI MAGASIN situé quai de l'Archevêché, 28, pour la vente du GAZ HYDROLUMINEUX ainsi que les appareils en cuivre nécessaires pour la fabrication de ce gaz. — S'y adresser. (2417)

Affaire avantageuse. 1° TERRAIN à vendre, propre à bâtir, situé rue Vaubecour, à côté 11; partie fondée et volée, mitoyennetés, etc. 2° MAISON située Impasse St-Clair, montée du Boulevard, 1. — Revenu, 2,000 fr.; prix, 32,000 fr. — S'adresser à M. CAUMONT, rue du Chapitre, 10. (2422)

RUE BONNEVEAU, 23. Café-cabaret, à vendre de suite, beau fonds de café-cabaret, pour cause de santé, cet établissement travaille considérablement: bonne pension ouvrière, location avantageuse, facilité pour le paiement, prix: 2,500. — S'y adresser, ou à M. PHILLY, place St-Nizier, 4. (2416)

Café Neuf à vendre ou à louer sur la place de St-Laurent de Chamousset, bourg ayant un marché considérable chaque semaine et six foires par an: établissement avantageux, facilité pour le paiement. — S'adresser à M. Verjat, propriétaire dudit café, à St-Laurent, Chamousset (Rhône), ou à M. PHILLY, place St-Nizier, 4, à Lyon. (2412)

PLATRIER PEINTRE ET VITRIER BLAZY, rue Sala, 28, connu par les soins qu'il apporte à son travail, offre ses services aux amateurs de bonnes constructions. (426)